\$

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE PARIS

74, rue de Vaugirard, 74.

FACULTÉ DES LETTRES

Année scolaire 1876-1877

Les cours ouvriront le 3 Novembre

PHILOSOPHIE: Le R. P. BAYONNE, professeur.

Le vendredi à 4 heures, le professeur traitera des fondements de la morale et du droit naturel.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE : M. A. RONDELET, docteur ès lettres, professeur.

Le mercredi à 4 heures trois quarts, le professeur traitera de l'histoire de la phi-

losophie grecque et romaine jusqu'à Jésus Christ.

Le lundi à 10 heures et demie, le Discours sur la méthode de Descartes et les Pensées de Pascal, pendant le premier semestre : le de Finibus, de Cicéron, pendant le second.

ELOQUENCE LATINE: M. A. NISARD, ancien recteur, doyen, professeur. Le mardi à 4 heures, le professeur étudiera Tacite en le comparant aux autres historiens latins.

POÉSIE LATINE: M. MAIGNEN, docteur ès lettres, professeur.

Le lundi à 2 heures, le professeur traitera des origines de la littérature latine, et s'occupera spécialement d'Ennius, de Lucilius, de Plaute et de Térence.

Le mardi à 10 heures et demie, explication des auteurs du programme de la licence et compte rendu des dissertations latines.

LITTÉRATURE GRECQUE: M. HUIT, docteur ès lettres, professeur.

Le mardi à 2 heures, le professeur fera l'histoire de la poésie grecque, d'Homère à Euripide.

Le jeudi à 10 heures et demie; explication des auteurs du programme de la licence et compte rendu des thèmes grecs.

LITTÉRATURE FRANÇAISE: M. l'abbé Demimuid, docteur ès lettres, professeur. Le mercredi à 2 heures, le professeur traitera de la littérature française au seizième siècle.

Le vendredi à 10 heures et demie, alternativement commentaire des auteurs du programme de la licence et correction des dissertations françaises.

HISTOIRE: M. l'abbé DANGLARD, docteur ès lettres, professeur.

Le vendredi à 2 heures, le professeur traitera de l'histoire de la Grèce, depuis la première olympiade, d'après l'archéologie et l'épigraphie.

Le samedi à 10 heures et demie, étude des sources de l'histoire grecque et explication commentée des passages compris dans le programme de la licence.

2^{me} COURS D'HISTOIRE : M. l'abbé Duchesne.

Le professeur étudiera les sources de l'histoire du Christianisme pendant les premiers siècles. Le cours ne commencera qu'au second trimestre.

SCIENCES GÉOGRAPHIQUES : M. l'abbé DURAND, professeur.

Le lundi et le jeudi à 3 heures un quart, le professeur traitera de l'Asie (suite) et de l'Afrique.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10 h. 1/2 M. Rondelet.	10h. 1/2 M. Maignen.		10 h. 1/2. M. Huit.	10 h. 1 ₁ 2. M. Demi-	10 h. 1 ₁ 2. M. l'abbé Danglard.
2 h. M. Maignen. 3 h. 174. M. Durand.	2 h. M. Huit.	2h. M. Demimuid.	3 h. 1/4 M. Durand.	2 h. M. l'abbé Dan- glard.	
	4 h. M. Nisard.			4 h. 1 ₁ 2. Le R. P.	
		4 h. 3/4. M. Rondelet.		Bayonne.	

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRE

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE PARIS

74, rue de Vaugirard, 74.

FACULTÉ DES SCIENCES

Année scolaire 1876-1877

Les cours ouvriront le 3 Novembre

ALGÉBRE SUPÉRIEURE : Le R. P. JOUBERT, Docteur ès sciences, Doyen de la Faculté.

Le mardi et le vendredi à 10 heures 3/4.

CALCUL DIFFÉRENTIEL ET CALCUL INTÉGRAL : M. P. SERRET, Docteur ès sciences. Le lundi et le jeudi à 8 heures et demie du matin.

MECANIQUE RATIONNELLE ET APPLIQUÉE : M. Dostor, Docteur ès sciences. Le mercredi et le samedi à 3 heures et demie.

PHYSIQUE: M. Branly, Docteur ès sciences.

Le mardi et le samedi à 1 heure et demie. Le Professeur traitera de la chaleur, du magnétisme et de l'optique.

CHIMIE: M. Lemoine, Docteur ès sciences, Ingénieur des ponts et chaussées. Le mardi et le vendredi à 3 heures. Le Professeur étudiera les métalloïdes et leurs composés.

GÉOLOGIE : M. DE LAPPARENT, Ingénieur des mines. Le lundi à 1 heure et demie. Le Professeur traitera spécialement des phénomènes actuels et des formations éruptives.

MINÉRALOGIE : M. DE LAPPARENT.

Le vendredi à 1 heure et demie. Le Professeur traitera de la cristallographie et des propriétés physiques des minéraux.

ZOOLOGIE, ANATOMIE COMPARÉE ÉT PHYSIOLOGIE : M. ALIX, Docteur ès sciences.

Le mardi et le samedi à 4 heures et demie. Le Professeur traitera de la physiologie comparée.

BOTANIQUE: M. TISON, Docteur ès sciences.

Le mercredi et le samedi à 3 heures. Le Professeur traitera de l'organographie, de l'histologie et de la physiologie végétale.

PRÉPARATION A LA LICENCE. Les épreuves pratiques auront lieu pour la physique, le jeudi

à 2 heures; pour la chimie, le mercredi à 1 h. 1/2; pour la botanique, le mercredi à midi. PREPARATION AU DOCTORAT. Les Licenciés ès sciences qui voudront se livrer à des recher-

ches originales en vue du Doctorat, seront admis dans les laboratoires de la Faculté.

Les Inscriptions pour la Licence seront reçues au Secrétariat, 74, rue de Vaugirard.

Les personnes qui désirent fréquenter les Cours peuvent demander des cartes d'admission à M. le Vice-Recteur et à MM. les Professeurs.

Landi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h.1/2 M.PaulSerret.	10h. 374 le P.Joubert.		8 h.1/2 M.Paul Serret.	10h.3/4 leP.Joubert.	
1 h. 172. M. de Lapparent.					1 h. 1 _l 2. M. Branly.
	3 h. M. Georges Lemoine.	3 h. M. Tison. 3 h. 1 ₁ 2 M. Dostor.		Lemoine.	3 h. M. Tison.3 h. 1/2 M. Dostor.
	4 h. 1/2 M. Edmond Alix.				4 h. 1 _/ 2 M. Edmond Alix.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR LIBRE

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE PARIS

74, rue de Vaugirard, 74

FACULTÉ DE DROIT

Ouverture des Cours, Vendredi 3 Novembre

LEÇON SUPPLEMENTAIRE:

PREMIÈRE

ANNÉE

DEUXIÈME ANNÉE

TROISIÈME

ANNÉE

COURS DE CODE CIVIL:

COURS DE DROIT ROMAIN:

LEÇON SUPPLEMENTAIRE:

CONFÉRENCE DE DROIT ROMAIN:

CONFÉRENCE DE CODE CIVIL :

Salle nº 1. — Professeur Adjoint: M. CAUVIÈRE. Mardi, Jeudi, Samedi, 8 h. 1/2 du matin.

Salle nº 1. — Vendredi, 9 h. 3/4 du matin.
Salle nº 1. — Professeur: M. CHOBERT.
Lundi, Mercredi, Vendredi, 8 h. 1/2 du matin.

Salle nº 1. - Vendredi, 9 h. 3/4 du matin.

Salle nº 1. - M. LARCHER. Mardi, 9 h. 3/4 du matin.

Salle nº 1. -- M. DEFFIS.

Samedi, 9 h. 3/4 du matin,

COURS DE DROIT ROMAIN:

LECON SUPPLEMENTAIRE: 1er COURS DE CODE CIVIL :

LEÇON SUPPLEMENTAIRE:

2º COURS DE CODE CIVIL :

COURS DE PROCÉDURE CIVILE:

LECON SUPPLEMENTAIRE: COURS DE DROIT CRIMINEL:

LECON SUPPLEMENTAIRE: CONFÉRENCE DE CODE CIVIL :

CONFÉRENCE DE PROCÉDURE CIVILE Salle nº 2. - M. SAGOT LESAGE. ET DE DROIT CRIMINEL:

Salle nº 2. — M. LESCEUR, chargé du Cours. Lundi, Mercredi, Vendredi, à 8 h. 1/2 du matin. Salle nº 2. - Vendredi 3 h.

Salle nº 2. — Professeur: M. TERRAT. Mardi, Jeudi, Samedi, 9 h. 1/2 du matin.

Salle nº 2. - Mardi 1 h.

Salle nº 2. — M. Corret, chargé du Cours. Mardi, Jeudi, Samedi, 8. h. du soir.

Salle nº 2. — Professeur: M. DELAMARRE. Mardi, Jeudi, Samedi, 8 h. 1/4 du matin.

Salle nº 2. - Lundi, 3 h. 1/2 de l'après-midi.

Salle nº 2. - M. MERVEILLEUX DU VIGNAUX,

Professeur, Vice-Doyen. Lundi, Mercredi, Vendredi, 9 h. 3/4 du matin.

Salle nº 2. - Vendredi, 3 h.

Salle nº 2. — M. CLAVEAU. Jeudi, 1 h. de l'après-midi.

Lundi, 2 h. 1/2 de l'après-midi.

COURS DE CODE CIVIL :

LEÇON SUPPLEMENTAIRE:

COURS DE DROIT COMMERCIAL:

LECON SUPPLEMENTAIRE:

LEÇON SUPPLEMENTAIRE:

CONFÉRENCES DE DROIT ROMAIN:

Salle no 3. — Professeur Adjoint: M. JAMET. Mardi, Jeudi, Samedi, 8h. 1/2 du matin.

Salle nº 3. - Mercredi, 9 h. 3/4 da matin.

Salle nº 3. — Professeur: M. R. DE SÈZE. Lundi, Mercredi, Vendredi, 8 h. 1/2 du matin.

Salle nº 3. — Mercredi, 9 h. 3/4 du matin.

COURS DE DROIT ADMINISTRATIF : Salle nº 1. — Professeur: M. Alix. Mardi, Jeudi, Samedi, à midi 3/4.

Salle nº 1. — Lundi, 2 h. 3/4.

Salle nº 1. — M. LESCEUR. Lundi, Mercredi, Vendredi, 1 h. de l'après-midi.

CONFERENCES DE CODE CIVIL, DE DROIT M. CORRET, les jours et heures seront ultérieurement COMMERCIAL ET DE DROIT ADMINISTRATIF indiqués.

COURS DE DROIT DES GENS:

COURS DE DROIT COUTUMIER :

COURS D'HISTOIRE DU DROIT:

ET DE DROIT FRANCAIS :

CONFÉRENCE SUR LES PANDECTES : Salle nº 2. — Professeur : M. ALIX. Lundi, 2 h. 3/4.

Salle nº 2. - Professeur Adjoint: M. GUYOT. Mardi, Jeudi, 4 n. 3/4 de l'après-midi.

Salle nº 2. — Professeur: M. Connelly, Doyen. Lundi, Mercredi, 4 h. 3/4 de l'après-midi.

Salle nº 2. - Professeur, chargé du Cours :

M. TERRAT. Samedi, midi 3/4.

Les jours et heures seront ultérieurement indiqués.

COURS DE

DOCTORAT

COURS

ANNEXES

ENREGISTREMENT ET NOTARIAT

CONFÉRENCES DE DROIT ROMAIN

CODE CIVIL:

: Salle no 1. - M. CUENOT. Lundi, Mercredi, Vendredi, 8 h. du soir.

Salle nº 2. - M. CORRET.

Mardi, Jeudi, Samedi, 8 h. du soir.

Les leçons supplémentaires n'arront lieu que tous les quinze jours.

	Première Année	Deuxième Année	Troisième Année	Doctorat et Cours Annexes
Lundi	8 h. 1/2 Cours de Code civil.	8 h. 1/2 Cours de droit romain. 9 h. 3/4 Cours de droit criminel. 2 h. 1/2 Conf. Proc. civileet droit criminel. 3 h. 1/2 Leçon sup. Procédure civile.	8 h. 1/2 Cours de droit commercial. 1 h. Conférence de droit romain. 2 h. 3/4 Leçon sup. droit administratif.	3 3/4 Cours pandectes. 4 h. 3/4 Cours de droit coutumier. 8 h. Cours d'enregistrement et de notar.
Mardi	8 h. 1/2 Cours de droit romain. 9 3/4 Conférence de droit romain.	8 h. 1/4 Cours de Procédure civile. 9 h. 1/2 Cours de Code civil. 1 h. Leçon supp. Code civil.	8 h. 1/2 Cours de Code civil. 12 h. 3/4 Cours de droit administratif.	4 h. 3/4 Cours'de droit des gens. 8 h. Cours de Code civil.
Nereredi	8 h 1/2 Cours de Code civil.	8 h. 1/2 Cours de droit romain. 9 h. 3/4 Cours de droit criminel.	8 h. 1/2 Cours de droit conmercial. 9 h. 3/4 Leçons sup. C. civ. droit comm. 1 h. Conférence de droit romain.	4 h. 3/4 Cours de droit coutumier. 8 h. Cours d'enregistrement et de notar.
Jendi	8 h. 1/2 Cours de droit romain.	Sh. 1/4 Cours de Procédure civile. 9 h. 1/2 Cours de Code civil.	8 h. 1/2 Cours de Code civil. 12 h. 3/4 Cours de droit administratif.	4 h. 3/4 Cours de droit des gens. 8 h. Cours de Code civil.
Vendredi	8 h. 1/2 Cours de Code civil. 9 h. 3/4 Leçons sup- plémentaires.	8 h. 1/2 Cours de droit romaiu. 9 h. 3/4 Cours de droit criminel. 3 h. Leçons sup. droit romain et droit	8 h. 1/2 Cours de droit commercial. 1 h. Confér. droit romain.	e Miko k
		criminel.	NYS) W. C. TELLER	8 h. Cours d'enre- gistrement et de notar
Samedi	8 h. 1/2 Cours de droit romain. 9 h. 3/4 Conférence Code civil.	8 h. 1/4 Cours de Procédure civile. 9 h. 1/2 Cours du Code civil.	8 h. 1/2 Cours de Code civil. 12 h. 3/4 Cours de droit administratif.	12 h. 3/4 Cours d'histoire du droit.
	1782 — Paris, Julies Le		de N. S. P. le Pape et	8 h. Cours de Code civil.

8782 — Paris, JULES LE CLERE et Ce, Impumeur de N. S. P. le Pape et de l'Archevêché, rue Cassette, 29.